

LE MARCHÉ POUR LES PAUVRES

Histoire et actualité d'une domination sociale en Europe et en Amérique latine

INTRODUCTION

Une nouvelle croyance s'installe dans différentes régions du monde. Complaisamment relayée par les médias, elle suggère que la question de la pauvreté peut être résolue par le développement d'un entrepreneuriat social. Le récit qui se met en place est celui selon lequel le capitalisme comme « structure à moitié développée » peut être utilement complété par une « entreprise orientée vers une cause davantage que vers le profit¹ ». De cet entrepreneuriat innovant désigné comme *social business*, est attendu « un déferlement de créativité » qui aura « la capacité de transformer le monde ». L'entrepreneur social est dans ce cas abordé comme un type particulier d'acteur qui joue un rôle catalyseur dans le changement social, « un agent de transformation » proposant des idées novatrices pour traiter des problèmes sociaux et environnementaux². Ce « philanthro-capitalisme³ » est également soutenu par des investisseurs qui sont attentifs aux impacts de leurs donations : c'est la *venture philanthropy*, philanthropie modernisée et soucieuse d'une évaluation des résultats sociaux de ses apports financiers.

Parallèlement à ces propositions, Coimbatore K. Prahalad met au point l'approche « bas de la pyramide » (ou *BOP* : pour *Bottom of the Pyramid*). Elle consiste à vendre des produits aux populations les plus

1 M. Yunus, *Vers un nouveau capitalisme*, Paris, Le Livre de Poche, 2008.

2 D. Bornstein, *How to Change the World : Social Entrepreneurs and the Power of New Ideas*, New York, Routledge, 2001.

3 V. Seghers, *La Nouvelle Philanthropie réinvente-t-elle un capitalisme solidaire ?*, Paris, Ed. Autrement, 2009.

pauvres, la moitié de population mondiale vivant avec moins de deux dollars par jour. Cette démarche suppose de répondre aux besoins de ce groupe en modifiant la perception que l'entreprise en a ; elle est, selon ses partisans, un puissant levier constaté dans diverses *success stories*. Le *social business* et le bas de la pyramide font système avec la responsabilité sociale et environnementale des grandes entreprises pour promettre une réconciliation entre capitalisme et société dans une période de fortes tensions. Il s'agit d'affirmer le potentiel d'auto-régulation du système par la valorisation du rapport marchand et de l'innovation sociale.

Ce courant de pensée est examiné à travers le dernier livre de Laurence Fontaine¹. Celui-ci est emblématique de cette nouvelle vague idéologique qui entend sauver les pauvres par le marché. Indéniablement, les constats historiques sont bien documentés et rendus vivants par des histoires passionnantes qui se concentrent toutefois sur la période du xv^e au xviii^e siècle. Comme dans son précédent livre² le problème posé est celui de l'extrapolation au début du xxi^e siècle ; comme si le marché y jouait le même rôle pour questionner les écarts de statut. L'institutionnalisation de la solidarité moderne dans « le long xix^e siècle », pour reprendre l'expression d'Éric J. Hobsbawm, n'y est pas abordée. Au lieu de problématiser les apports, les limites et les relations du marché et de la solidarité dans les deux derniers siècles, l'argumentation se fige en un éloge du marché supposé être invariant dans sa capacité libératrice.

Cette mise en scène édifiante évoque ce que Karl Polanyi³ a souligné : l'assimilation propre à la modernité entre économie et marché introduite par Adam Smith, qui fait du marché le fruit d'une évolution linéaire commencée avec le troc et correspondant à une inclination naturelle de l'homme « à échanger bien contre bien, service contre service, chose contre autre chose ». Il est symptomatique à cet égard que Laurence Fontaine, reprenant à son compte l'éloge contemporain du marché, se réclame d'Adam Smith.

Précisons d'entrée de jeu les points d'accord avec l'historienne. Ils concernent d'abord Smith : on ne peut que s'accorder à reconnaître les

-
- 1 L. Fontaine, *Le Marché. Histoire et usages d'une conquête sociale*, Paris, Galimard, 2014. Dans la suite de ce chapitre, les chiffres entre parenthèses sans précision d'auteur renvoient aux pages de cet ouvrage.
 - 2 L. Fontaine, *L'Économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008.
 - 3 K. Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983

nuances de sa pensée faisant, par exemple, une place au service public. Ils sont ensuite méthodologiques : on ne peut qu'adhérer à une historicisation des comportements et des valeurs les enchâssant « dans des institutions et des expériences individuelles et collectives ». Ils sont enfin théoriques : on ne peut que converger sur le diagnostic selon lequel la question centrale est « la dissociation » entre « l'économique et le politique¹ ». Encore convient-il de s'interroger sur la genèse de cette dichotomie et c'est sur ce point qu'il y a matière à discussion. En effet, la pensée de Fontaine, et le parallèle vaut également avec Smith sur ce plan, oscille entre un souci de l'équilibre en démocratie et l'autonomisation d'un marché qui dispenserait de la délibération politique.

Le marché, dans l'actualité comme dans le passé, devient dans ce discours ce qui permet la sortie des sociétés autoritaires, sociétés de castes puis totalitaires. Le récit contemporain est donc arrimé à une lecture historique dont cette contribution voudrait montrer qu'elle procède par le déni de certains apports théoriques autant que par l'occultation d'une partie de la réalité. Cette vision enchantée du marché élimine les conflictualités à son propos en prenant le revers de Karl Polanyi. On peut certes se poser la question, avec Nancy Fraser, d'une essentialisation de la société qui sous-tendrait le concept de désencastrement chez Polanyi². Néanmoins, la position de Polanyi ne saurait être interprétée comme une déification de la société et une diabolisation du marché. Il met au contraire l'accent sur le fait que l'économie est un processus institutionnalisé et que le sophisme économiste³, c'est-à-dire la confusion entre économie et marché, est une construction politique datant du XIX^e siècle. À partir de cette époque, la définition formelle de l'économie s'est imposée pour naturaliser le marché, laissant dans l'ombre une définition substantive qui admet la pluralité des principes économiques (marché mais aussi redistribution, réciprocité et administration domestique). À travers le désencastrement, Polanyi observe moins une séparation entre économie et politique qu'un processus de soutien politique à une vision unilatérale de l'économie

1 L. Fontaine, 2014, *op. cit.*

2 N. Fraser, « Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néo-polanyiennne de la crise capitaliste » in J-L. Laville, I. Hillenkamp, *Socioéconomie et démocratie, l'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès, 2013.

3 K. Polanyi, *La Subsistance de l'homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société*, Paris, Flammarion, 2011.

convertissant à la suite de Smith « l'échange, le commerce » en « geste premier et fondamental de la société » (43).

Le débat qui opposerait tenants et adversaires du marché est donc trop simplifié. À partir d'exemples du Nord comme du Sud, cette contribution met en évidence qu'une telle mise en scène soit passe sous silence un ensemble de pratiques hybridant les principes, soit les reformate dans une mythification du marché.

La première partie revient sur le dix-neuvième siècle pendant lequel l'associationnisme ouvrier en Europe comme l'économie populaire en Amérique latine ont promu des activités où s'interpénétraient production en commun; secours mutuel et revendication collective. Dans celles-ci questions politique et économique étaient étroitement imbriquées, la volonté de s'auto-organiser et de se faire entendre ne pouvant être dissociée d'un étayage sur une diversité de principes économiques. Ces hybridations qui engendraient une fierté collective fondée sur l'établissement de règles par le groupe concerné, ont été contrecarrées par des gouvernements inquiets de ces formes d'autonomie collective qui ont installé le sophisme économiste et rabattu ces pratiques sur un simple accès au marché assorti d'une moralisation des pauvres.

Le parallèle est frappant avec l'actualité abordée dans la seconde partie. Toutes les initiatives diverses basées sur la solidarité qui sont initiées pour lutter contre l'accroissement des inégalités sont ramenées à un seul modèle, celui d'un capitalisme aux pieds nus¹ qui ferait la preuve de sa performance en adoptant les règles des gestions des entreprises « classiques » et en s'appuyant sur une nouvelle philanthropie. Aujourd'hui comme hier c'est une partie de l'identité de ces démarches qui est occultée quand leur dimension collective et leurs hybridations constitutives sont niées dans une analyse qui les réduit à de simples actions d'insertion individuelle sur le marché.

1 Selon l'expression de H. de Soto, *El Otro Sendero*, Buenos Aires, Editorial Sud Americana, 1987.

ASSOCIATIONNISME OUVRIER ET ÉCONOMIE POPULAIRE
AU XIX^e SIÈCLE

S'il est indéniable que Smith confère un rôle primordial à l'individu et lui attribue une liberté fondée sur le droit, autorisant des relations qui l'émancipent de la société aristocratique, il défend également que les conditions de la prospérité ne relèvent pas de constructions historiques, mais de la nature dont les principes doivent être respectés car ils « gouvernent les législateurs et les princes et jamais on ne les viole impunément » comme l'ajoute Jean Baptiste Say¹.

Or cette présentation du marché, résultant d'un « épanouissement spontané » dès lors que sont supprimées les entraves aux échanges qu'imposeraient les rigidités des hiérarchies traditionnelles, est de l'ordre du projet politique plus que de la réalité. C'est ce dont atteste le XIX^e siècle, qui ne saurait se résumer à une opposition entre les forces réactionnaires et les dynamiques libératrices portées par l'extension du marché. La prise en compte de l'associationnisme solidaire en Europe et de l'économie populaire en Amérique du Sud amène à changer le regard sur l'économie après les révolutions démocratiques.

UN ASSOCIATIONNISME SOLIDAIRE

Les deux révolutions, française et anglaise, sont marquées par les interdictions des regroupements, considérés comme autant d'obstacles aux relations marchandes. Le régime des corporations² comme les systèmes réglementaires s'appliquant à la production sont supprimés dans les deux pays. En France, dès 1791 le décret d'Allarde abolit les corporations. La loi Le Chapelier la confirme et empêche les coalitions entre ouvriers et entre patrons. En Angleterre, dès 1799 et 1800 les *Combination Acts* prolongent des législations antérieures, tels le droit commun contre la conspiration et le statut élisabéthain des apprentis et artisans, l'ensemble étant désigné comme « lois contre les associations ». Jusqu'à leur abrogation en 1824 et 1825, elles servent à l'intimidation et à la dissuasion

1 1814, cité par C. Gide, C. Rist, Paris, Librairie du recueil Sirey, 1926, p. 128.

2 Voir le chapitre de J.-M. Servet dans ce volume.

contre les rassemblements ouvriers. Dans les deux pays, la contradiction entre l'affirmation égalitaire et la persistance d'inégalités induit une dénonciation de l'incompatibilité entre liberté politique et asservissement économique. Comme le formule l'ouvrier Antoine Corbon en 1840 : « La démocratie dans l'ordre politique et la monarchie à peu près absolue dans l'atelier sont deux choses qui ne sauraient coexister longtemps¹. ».

Les artisans et ouvriers s'appuient sur leurs héritages corporatifs en même temps qu'ils les modifient par l'invention de formes d'entraide. Les compagnonnages, organes de placement et de mutualité, se sécularisent et définissent leur propre gouvernement, insufflant « une vie nouvelle » aux « organisations professionnelles² ». L'auto-organisation vise à s'affranchir des dépendances antérieures. Dépassant les solidarités de métier et l'entraide mutuelle, l'association devient la référence d'un lien social volontaire capable d'éliminer la domination du capital.

En France, 1848³ est la première tentative de fécondation entre association et République : les pouvoirs publics élus sont appelés à soutenir les associations, dans lesquelles la légitimité doit également procéder de l'élection. C'est aussi le rêve entrevu d'une unification des petites républiques de métier en une assemblée délibérative faisant écho aux tentatives anglaises de la Société fraternelle britannique de 1796 et de l'Association nationale pour la protection du travail de 1832. À l'instigation de la commission du gouvernement pour les travailleurs dite « du Luxembourg », où affluent les délégations ouvrières, en mai 1848 un Comité central de la délégation ouvrière est nommé, reconstitué en Société de corporations réunies ; en novembre est fondé un Syndicat général des associations de travailleurs ; puis viennent en 1849 la Banque du peuple, la Mutualité des travailleurs, un Comité central des associations ouvrières et une Union des associations de travailleurs parce que « ce qui importe le plus, c'est non pas de discuter de formule, de théorie ou de plans d'organisation, mais d'agir, de mettre en pratique le moyen le plus simple et le plus certain pour arriver au but ». Le projet de cette union, celui d'une association fraternelle et

1 Cité par P. Chaniel, J.-L. Laville, « L'économie solidaire : une question politique », *Mouvements*, n° 19, janvier-février 2002, p. 11-20.

2 W.H. Sewell, *Gens de métiers et révolutions*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983, p. 337.

3 Sur « le moment de 1848 et son actualité », voir *La Revue du MAUSS semestrielle*, 2000, p. 217-328.

solidaire de toutes les associations, est écrit par l'ouvrière, féministe et socialiste, Jeanne Deroin qui en expose le principe : « la solidarité la plus complète », qui « demande à tous, au nom de la fraternité, le dévouement de chacun pour tous et de tous pour chacun », et « assure à tous l'égalité » en procurant « sans distinction de sexe le droit, les moyens de vivre du produit de leur travail » à tous les membres, « eux, leurs enfants et leurs ascendants¹ ».

En Angleterre aussi, l'inspiration principale vient de cette croyance dans le pouvoir transformateur de la raison et de l'« esprit socratique », dans la capacité de perfectionnement de chacun. L'égalité constitue la valeur de référence qui rend insupportable toute distinction de statut. Les codes de conduite et les règlements édictés à l'abri du regard des autorités structurent des sociabilités distinctes fondées sur le respect de soi et la conscience politique. Les sociétés de secours mutuel sont le symbole de cette éthique pratique ; elles engendrent et abritent les syndicats, facilitent leur fédération et forment leurs dirigeants tout en garantissant les employés de bureau, les petits commerçants et les ouvriers contre la maladie, le chômage ou les dépenses liées aux décès². Dans l'ensemble du pays leurs effectifs sont estimés à 925 000 en 1815. L'effort personnel demandé dans des conditions d'existence souvent plus que pénibles est soutenu par l'enthousiasme autodidacte, la libre pensée, la critique de la religion et des possédants, l'internationalisme. En conséquence, les conflits principaux ne sont pas seulement centrés sur les moyens de subsistance. Ils sont suscités par des demandes d'obtention du droit syndical, de respect des coutumes, de justice, d'indépendance, de sécurité. La défense culturelle est indissociable du combat politique dans un contexte où la fabrique et le système manufacturier ne se développent que lentement.

Ces initiatives soulignent « la grammaire morale des luttes sociales » comme le mentionne Axel Honneth³. Pour la plupart, elles ne sont pas opposées au marché, mais elles traduisent la volonté d'ancrer l'économie dans une solidarité démocratique, c'est-à-dire dans une action collective

1 Écrits mentionnés par H. Desroche, *Solidarités ouvrières 1. Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives*, Paris, Ed. Ouvrières, 1981, p. 58-66.

2 Pour un autre exemple, celui du Québec, qui accrédite cette lecture, cf. J.-M. Petitclerc, « Nous protégerons l'infortune », *Les Origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB, 2007.

3 A. Honneth, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, La Découverte, 2000.

menée par des citoyens libres et égaux. Celle-ci se substitue à la charité perpétuant l'inégalité entre donateur et donataire. En reprenant les principes polanyiens, il s'agit de revendiquer, à travers des sphères publiques populaires, l'institution d'une réciprocité égalitaire dans l'économie moderne.

UNE ÉCONOMIE POPULAIRE

Cette articulation inédite d'une revendication d'égalité et d'une recherche de nouvelles institutions économiques qui soient cohérentes avec les acquis politiques se retrouve avec d'autres modalités en Amérique du Sud.

À l'écart des grands domaines agricoles, s'y est constituée une économie populaire faite d'exploitations familiales, d'ateliers artisanaux, de très petites entreprises du commerce, des transports et des services, indissociables des rapports domestiques et des appartenances ethniques affirmées dans des manifestations rituelles. Dans cette économie de subsistance, il n'y a pas de séparation nette entre ménage, entreprise et vie sociale. La production est tournée vers le groupe de base familial, plus ou moins élargi ou restreint selon les contextes. La composante marchande est sans cesse relativisée et infléchie par la densité des relations personnelles. Clients et fournisseurs ont des rapports fréquents qui deviennent des formes de socialisation et des cultures auxquelles tiennent les participants. Les valeurs d'usage sont déterminantes, le groupe cherche les moyens d'assurer sa survie et d'affirmer son identité. Il n'obéit donc pas à une logique d'accumulation, ni à un comportement dicté par les calculs de rentabilité et d'utilité individuelle; il met en œuvre une activité économique inséparable du collectif dans lequel elle s'insère et reposant sur ses seules richesses, la valorisation du travail et les ressources locales mais aussi impulsée par l'« anxiété de vivre¹ ».

Les rapports internes dans l'économie populaire sont structurés autour de la parentèle et du voisinage. Les relations interpersonnelles peuvent donc y être violentes et marquées par le patriarcat le plus brutal. Mais la dureté des tâches liées à la reproduction de la vie n'implique pas le règne d'une pure domination et l'absence de fierté. Le contenu de cette

1 Selon les termes de L. Razeto, *Empresas de trabajadores y economía de mercado*, Santiago (Chile), Academia de humanismo cristiano, 1993.

économie populaire n'est pas non plus indépendant des bouleversements politiques. C'est pourquoi l'avènement de la démocratie au Nord et les débats qu'elle génère ne sont pas sans incidences. À partir de 1830, le souci d'égalité est porté par des regroupements populaires qui prennent la forme d'organisations mutuelles. Elles diffusent les idées politiques dérivées des révolutions démocratiques tout en se présentant sous des formes autochtones¹. Ainsi, en Colombie, se crée la Société républicaine d'artisans et paysans progressistes. Au Brésil, avec l'abolition de l'esclavage en 1888, les Noirs libérés se trouvent sans ressources et sans perspectives d'emploi, ils s'engagent dans des pratiques économiques de survie en s'appropriant collectivement un espace. Ces *kilombos* prolongent les organisations semi-formelles au moyen desquelles ils s'efforçaient d'affronter collectivement les problèmes du quotidien.

L'exemple chilien est particulièrement illustratif² : à côté du péonage, caractérisé par des liens de quasi servitude et une forte exploitation dans les haciendas, l'entrepreneuriat populaire des *labradores* se développe. En 1854, le travail salarié « moderne » ne représente que 0,1 % du marché général du travail, les *labradores* 20,8 % de la force de travail, les artisans 29 %, dont 20 % à la campagne. Ces activités vont de pair avec la prolifération de l'artisanat urbain. À Santiago, au milieu du XIX^e siècle, une industrie populaire est formée par les artisans (des fabriques, des filatures, des teintureriers, des ferblanteries, des imprimeries...) qui ont largement recours au travail communautaire, la *minga*, une petite partie d'entre eux se regroupant sous forme d'associations fédérées d'entrepreneurs. Les premières sociétés mutualistes voient le jour dès 1850 sous forme de sociétés d'artisans, grâce auxquelles ils s'organisent sur le plan de la santé, de l'épargne ou de la protection sociale.

L'économie populaire est produite par les espaces et les périodes historiques dans lesquels elle trouve place, et en même temps elle se produit par les pratiques quotidiennes de ses acteurs, mais aussi par les horizons politiques qu'ils se donnent³. L'enjeu des expériences qui

-
- 1 Comme « *la natillera, el montepío, la minga, el convite, la ayuda mutual comunitaria, la acción communal* », pour reprendre celles citées par J. del C. Moreno, *Economía solidaria. Origen, filosofía, desarrollo, proyecciones*, Santa Fe de Bogota, Primera edición, 2001.
 - 2 Sa présentation est tirée de M. Nyssens, 1994, qui s'est elle-même largement inspirée de G. Salazar, Santiago (Chile), SUR, 1989 et 1991. Voir aussi S. Grez, Paris, EHESS, 1990.
 - 3 A.M. Sarria Icaza, L. Tiriba, « Economie populaire », in J.-L. Laville, A.D. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Fayard-Pluriel, 2006, p. 219.

viennent d'être citées est une atténuation des dépendances subies et une démocratisation au sein de l'économie populaire. Il s'agit de maintenir des logiques économiques au service de finalités sociales tout en leur conférant une consistance démocratique inédite. Quelle que soit la dureté dont elle est imprégnée, l'économie populaire peut être aussi source de dignité quand elle autorise les personnes concernées à élaborer des solutions collectives à leurs problèmes d'alimentation, de logement, de santé ou de protection.

Telle est la conviction de celles et de ceux qui modifient des pans entiers de l'économie populaire sous l'influence de la nouvelle donne politique. Le souci grandissant d'égalité qui les anime et oriente leurs pratiques convertit celles-ci en éléments essentiels de résistance à la pénétration accrue du capitalisme¹. Souhaitant la sortie des dépendances traditionnelles, ils refusent tout autant les subordinations nouvelles inhérentes à un ordre économique gouverné par le capital.

UNE INVALIDATION PRATIQUE ET SYMBOLIQUE

Au Nord et au Sud ce sont donc des acteurs de l'économie populaire qui, en mobilisant des formes d'entraide et d'auto-organisation, veulent faire reconnaître une économie qui soit en phase avec l'horizon politique d'égalité. Ces formes réciprocaires vont être invalidées par une identification de plus en plus affirmée de l'économie moderne au seul marché. L'idéologie du progrès qui se répand les dénigre d'une façon qui est particulièrement manifeste en Amérique du Sud.

L'économie populaire est désignée comme un secteur « traditionnel », synonyme de stagnation et d'« état stationnaire », opposé au secteur moderne, synonyme d'accumulation industrielle. L'économie populaire est assimilée à une survivance passiste, « armée de réserve » pour l'économie de marché ou gêne pour le « décollage » des nations les moins avancées.

Dans les pays du Nord aussi, l'attention des gouvernements se concentre sur le secteur industriel porteur de modernisation. Corollaire, les expériences associationnistes sont délaissées ou repoussées. Selon un processus comparable à celui qui est en œuvre dans le Sud, leur perte

1 Ce que souligne E. Mingione, *Fragmented Societies. A Sociology of Economic Life beyond the Market Paradigm*, Oxford, Basil Blackwell, 1991, p. 330.

graduelle de légitimité est également sensible. L'invalidation symbolique est complémentaire d'une répression qui amène John Lawrence et Barbara Hammond à évoquer une guerre civile des autorités nationales contre les associations se réclamant de la démocratie. Les pratiques multidimensionnelles mêlant réciprocité égalitaire et mécanismes marchands en établissant des règles régissant la co-activité et l'auto-gouvernement dans une logique du commun¹ sont reconfigurées, les plus protestataires étant éliminées, les autres considérées comme les témoignages d'une aspiration confuse au marché, devant encore se débarrasser de scories utopistes et de naïvetés obsolètes afin de rejoindre le mouvement du progrès. Ce qui a été soustrait à la mémoire, c'est que ce progrès a été dû en partie à l'« annexion extérieure » de ressources économiques s'exerçant aux dépens du Sud, puis à l'« annexion intérieure² » d'initiatives ouvrières.

Au roman du sauvage s'adonnant au troc fait écho le récit de la modernisation qui assimile le développement économique à la diffusion du marché. On a cédé au danger identifié par Fernand Braudel, celui de ne voir que l'économie de marché, de « la décrire avec un luxe de détails qui suggère une présence envahissante, alors qu'elle n'est qu'un fragment d'un vaste ensemble³ ». Comme l'a noté Polanyi, l'interprétation du passé qui est délivrée est erronée, mais elle est annonciatrice de l'avenir⁴. La réalité économique se construit par le développement d'une « croyance économique⁵ » présentée comme un constat neutre. Le stade du capitalisme marchand est incontournable, il est la voie obligée de l'accumulation des richesses, ce qui influe en retour sur la perception de la solidarité.

En cohérence avec ce réductionnisme marchand, contre la version de la solidarité comme principe de démocratisation résultant d'actions collectives, c'est une autre version qui est mise en avant, substituant au vocabulaire de l'égalité celui de la bienveillance et de la sollicitude. La solidarité philanthropique correspond à cette seconde forme de solidarité qui renvoie à la vision d'une société éthique dans laquelle des citoyens motivés par l'altruisme remplissent leurs devoirs les uns

1 C. Dardot, P. Laval, *Commun*, Paris, La Découverte, 2014.

2 Ces deux « annexions » sont pour Lutz « comparables sur bien des points », (B. Lutz, *Le Mirage de la croissance marchande*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1990, p. 172).

3 F. Braudel, *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985, p. 45.

4 K. Polanyi, 1983, *op. cit.* p. 72.

5 F. Lebaron, *La Croyance économique ? Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000.

envers les autres sur une base volontaire. Le projet philanthropique s'est reformulé. Auparavant lié à un imaginaire d'émancipation, il se déploie de plus en plus comme projet de tutelle notabiliaire sur une population qui n'est à secourir que si elle apporte la preuve de sa perfectibilité. Par rapport à « l'image de ce grand peuple fraternel et messianique, plus puissant encore par ses vertus que par ses armes », porteuse d'un modèle d'« échange universel de soins et secours réciproques, vertu réputée commune à tous les citoyens », s'opère, « insidieuse, une régression » avec « les appels adressés par les pouvoirs publics à la bienfaisance des notables¹ ».

Dans le discours, le libéralisme se défie de toute intervention publique. Dans la réalité, l'optique qu'il défend nécessite et bénéficie d'un fort soutien étatique. Celui-ci ne se contente pas d'appuyer la constitution des marchés. Par la répression des associations indépendantes et leur mise sous contrôle, par le découragement des associations ouvrières, par l'encouragement conséquent des œuvres de bienfaisance et des organismes patronnés, il redessine les contours de l'économie en faveur du marché. Au fur et à mesure qu'avance le XIX^e siècle, tout un ensemble de pratiques se dérobe à la vue. C'est bien la transversalité d'actions à la fois politiques et économiques qui se perd avec le temps dans un mouvement général de différenciation des activités sociales.

Cette occultation résulte d'une idéalisation du marché. En cela le récit du marché libérateur s'inscrit dans la version dominante de la modernité occidentale qui a effacé de la mémoire collective les autres récits pouvant le contester. C'est cette domination que les épistémologies du Sud s'attachent à restituer pour ensuite « se rapprocher des versions subalternes et réduites au silence par une herméneutique des absences » mettant en évidence que « ce qui n'existe pas est en fait activement produit comme non existant² ».

1 C. Duprat, « Pour l'amour de l'humanité » : le temps des philanthropes. *La philanthropie parisienne des Lumières à la Monarchie de Juillet*, Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1993, p. 478.

2 B. de Souza Santos, *Refundación del Estado en América Latina*, La Paz, Plural Editores, 2010.

DE L'HISTOIRE À L'ACTUALITÉ

Ce rappel historique permet de mieux situer la fonction actuelle du *social business* et des marchés du bas de la pyramide. Il met en évidence les correspondances entre XIX^e et XXI^e siècles dans les plaidoyers pour l'autonomisation du marché et pour son effet bénéfique dans la lutte contre la pauvreté. Dans les deux contextes, la promotion du marché, débouchant sur des tensions sociales, se transforme par une inflexion moralisatrice à laquelle s'ajoute aujourd'hui une foi en la gestion. Dans les deux situations, le volontarisme philanthropique repose néanmoins sur l'ignorance de l'économie morale des initiatives collectives autonomes et instille donc un mépris, au sens d'Honneth¹, des populations concernées.

AUTONOMISATION DU MARCHÉ ET MANAGÉRIALISME

Depuis plusieurs décennies l'économie populaire qui n'a jamais pu être éradiquée est abordée comme une économie informelle dont la formalisation pourrait notamment être favorisée par le microcrédit.

Or, cette économie du rez-de-chaussée, selon l'image prêtée à Braudel², si elle contient une dimension marchande, ne peut être ramenée au marché. Il revient à plusieurs chercheurs sud-américains d'avoir justement insisté sur l'importance de ne pas interpréter l'économie populaire à partir des seules catégories de l'économie marchande. Ainsi José-Luis Coraggio³ s'est efforcé d'en dégager les logiques propres. Pour lui, cette économie populaire est avant tout une économie du travail qu'il distingue de l'économie du capital. Elle ne peut être abordée qu'à travers sa cellule de base, l'unité domestique, et le souci de ses membres. Elle mobilise dans ce but les différentes formes de travail dont ceux-ci disposent : l'autoproduction servant à l'autoconsommation, la production marchande et la vente, la formation,

1 A. Honneth, *La Société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006.

2 Par F.-X. Merrien, *L'État providence*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 20-27.

3 Pour une synthèse de son approche théorique, voir J. L. Coraggio, *Política social y economía de trabajo*, 1999, « Economie du travail » in L.-L. Laville, A.D. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Fayard-Pluriel, 2006.

l'organisation communautaire ou collective. La prise en compte de l'économie populaire ainsi comprise a une portée théorique, elle modifie les perceptions de l'économie dans son ensemble. Elle montre les relations étroites entre l'organisation domestique et les activités marchandes, ce qui empêche de réduire ces dernières à une rationalité cognitivo-instrumentale et à un utilitarisme supposés universels¹. Elle met en évidence que l'économie ne se limite pas à l'aspect matériel et qu'elle inclut des dimensions relationnelles et symboliques codéterminant les formes de production et de distribution.

La lecture de ces réalités à travers le seul prisme marchand les déforme et masque les données qui pourraient s'avérer dissonantes. Ainsi le microcrédit est présenté à travers les écrits de son principal metteur en scène au niveau international Muhammad Yunus², par contre des références critiques comme celles d'Isabelle Guérin³ et Jean-Michel Servet⁴ sont passées sous silence, ce qui surprend puisque Fontaine côtoie depuis longtemps le travail approfondi de ces chercheurs sur le sujet. Les exemples d'un filtrage des informations abondent. Ainsi au Maroc Al Almanca est citée comme « institution particulièrement novatrice » (211) sans évoquer les travaux de Youssef Sadik⁵ mettant en évidence son échec. Le cas du Brésil n'est mentionné qu'avec la « Bolsa Família » et de nombreuses études sur le microcrédit sont passées sous silence, comme par exemple celle de D. M. Carvalho *et al.*⁶. pour qui « la promesse du microcrédit est irrésistible : sortir les gens de la pauvreté en utilisant leur propre énergie et leur potentiel entrepreneurial. Toutefois l'impact reste éluusif. L'évidence empirique montre un faible pouvoir de pénétration de la majorité de ces institutions dans les segments les plus pauvres de la société ».

- 1 OÙ J. L. Coraggio rejoint la critique de P. Bourdieu, *La economía del trabajo ante el tercer sector*, journées d'échanges « Perspectives et rivalités du tiers secteur en Amérique latine et Europe », organisée par ARCI et LENOC, Buenos Aires, 11-13 juillet 2000.
- 2 M. Yunus, *op. cit.*, 2008 et *Building social business. Capitalism that can serve humanity's most pressing needs*, Londres, Public Affairs, 2010.
- 3 I. Guérin, *Femmes et économie solidaire*, Paris, La Découverte, 2003 et dans ce volume.
- 4 J.-M. Servet, *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- 5 Y. Sadik, *Dynamiques et mutations du champ associatif au Maroc*, Rabat, département de Sociologie de l'Université Mohammed V, 2014.
- 6 D. M. Carvalho et al. « Enfase dos programas de microcrédito em sustentabilidade e viabilidade financeira : distanciamento do objetivo social de combate à pobreza », Porto Alegre, Congress of the brasilian society of economy, 2009, p. 7.

L'absence de prise en compte de leur contenu exact permet d'euphémiser les critiques, renvoyant aux seuls excès d'un système dont les principes resteraient valides. Cependant, la perte de crédibilité est si évidente dans plusieurs parties du monde que le microcrédit lui-même, et non ses dérives, est en cause. Le déplacement vers le *social business* traduit d'ailleurs bien l'habileté de Yunus qui, au moment où les comptes rendus précis d'enquêtes se multipliaient, contredisant le récit du microcrédit, a éludé les évaluations et proposé une fuite en avant vers une méthode différente mais reposant sur les mêmes hypothèses. La démarche est en l'occurrence identique, elle consiste à survaloriser un outil intéressant pour le hisser au rang des remèdes miracle. L'illusion présente dans les établissements de microcrédit réside dans la conviction que « ces institutions puissent couvrir leurs frais » (210). Cette erreur est reconduite dans le *social business* parce qu'elle vient d'un dogmatisme, inspiré des écrits monétaristes et de l'école du choix public, selon lequel l'action privée inhérente à l'entrepreneuriat social permettrait « de répondre à des problèmes sociaux avec plus d'efficacité que l'État qui est toujours tributaire des échéances électorales et des positions acquises » (228). Dans l'actuelle crise, le système économique dominant posséderait ainsi une capacité d'auto-correction sans interférence de la part des pouvoirs publics. C'est pour éviter d'interroger ce postulat que doivent être écartées les analyses indépendantes et que se diffuse une envahissante rhétorique bien peu soucieuse des faits.

L'idéologie du *social business* est sans cesse alimentée par le managérialisme, c'est-à-dire par la tendance à décrire et expliquer le monde à travers les catégories de la gestion¹. Les méthodes de gestion qui se caractérisent par leurs incitations à l'efficacité et l'efficience sont celles ayant cours au sein des multinationales, c'est donc en les imitant et en se rapprochant des grandes entreprises par des *joint-ventures* que le *social business* est censé améliorer ses performances. Le conformisme normalisateur constitue l'essentiel du message, beaucoup plus que les caractéristiques avancées à savoir l'absence de distribution des profits aux actionnaires et le réinvestissement des surplus dans l'activité. Cette hiérarchie entre finalités implicites et objectifs affirmés apparaît au demeurant dans l'évolution des théories anglo-saxonnes de

1 J.-F. Chanlat, *Sciences sociales et management*, Paris, Eska, 1998.

l'entrepreneuriat social : l'école des ressources marchandes¹ qui préconise l'augmentation des revenus issus des ventes est désormais rejointe par l'école de l'innovation sociale qui met l'accent sur les motivations de l'entrepreneuriat et admet une rémunération des détenteurs de capitaux. Étant donné la logique adoptée, l'idée d'un « taux de profit contrôlé » ou d'une limitation des taux d'intérêt ne peut que céder à terme devant l'isomorphisme marchand, au nom d'impératifs concurrentiels.

PAUPÉRISME ET NÉOPHILANTHROPIE

Avec les marchés du bas de la pyramide, on passe du managérialisme au cynisme puisque la finalité est de permettre « aux entreprises occidentales de faire du profit avec l'immense masse de la population qui vit avec quelques dollars par jour en conciliant des profits raisonnables et une amélioration de la vie des plus pauvres » (231).

Cette générosité bien ordonnée actualise les arguments de la philanthropie du XIX^e siècle, les pauvres sont un marché porteur et les dames patronnesses sont aujourd'hui remplacées par des entreprises patronnesses au sein desquelles des managers se procurent « des satisfactions émotionnelles et spirituelles » (230). Là encore cette fable s'édifie sur des déclarations d'intentions et l'illusion est entretenu par trois voies complémentaires :

- le rabattement de l'entreprise sociale (dont plusieurs acceptions existent dans le monde comme l'ont montré Carlo Borzaga et Jacques Defourny², ou Marthe Nyssens³) sur le modèle unique du *social business* ;

1 Skloot, « Enterprise and Commerce in Non-profit Organizations », New Haven, CT, Yale University Press 1987 ; Austin et al., « Social Entrepreneurship : It's for Corporations too », in Nicholls, A. (ed.), *Social Entrepreneurship, New Models of Sustainable Social Change*, Oxford University Press, 2006, p. 169-180.

2 C. Borzaga, J. Defourny (eds.), *The Emergence of Social Enterprise*, London, New York, Routledge, 2001, p. 16-18.

3 M. Nyssens, *Quatre essais sur l'économie populaire urbaine. Le cas de Santiago du Chili*, Louvain-la-Neuve, université catholique de Louvain, faculté des sciences économiques, sociales et politiques, nouvelle série, n°231, 1994 ; M. Nyssens, *Social Enterprise at the crossroads of Market, Public Policies and Civil Society*, London and New York, Routledge Taylor & Francis Group, 2006.

- la construction du mythe de leur croissance quantitative grâce à des approches fluctuantes de leur périmètre comme cela a été souligné pour le Royaume-Uni¹ ;
- le déficit de renseignements qualitatifs par études de cas.

Sur ce dernier plan, ce sont immanquablement Danone et Véolia qui sont cités depuis plusieurs années sans que l'on ait avancé sur une évaluation indépendante de leurs actions. Les quelques éléments parcelaires réunis par des enquêtes non inféodées aux projets concernés (voir l'introduction ce volume) donnent pourtant une image bien différente des effets d'annonce. Ainsi K.M. Humberg² indique, pour l'expérience de Danone au Bangladesh, que l'achat de deux yaourts par semaine pour chaque enfant dans une famille rurale en comprenant quatre représenterait un dixième de son revenu moyen, la pénétration de ce marché, qui était visé dans un rayon de trente kilomètres autour de l'usine, ne dépasse pas 1 % et 43 % des ventes se font dans les villes. Quant à Véolia, son usine de traitement des eaux ne fonctionne en 2010 qu'à 5 % de ses capacités, 13 % de la population cible est atteint. Comme le confirme une mission parlementaire, ces propositions « top-down » ne perdurent que grâce aux profits réalisés par ailleurs, elles préparent surtout des extensions futures de marchés en contribuant à l'intégration par les populations visées de modes de consommation normalisés à l'échelle planétaire.

L'uniformisation culturelle perce sous cette sollicitude renouvelée à l'égard des pauvres qui, de plus, dépolitise la question sociale en prônant un partenariat qui gomme les rapports de force. Avec une naïveté touchante les « actions conjointes des multinationales, des ONG et des entrepreneurs locaux » (240) sont recommandées sans qu'à aucun moment ne soient examinées les dissymétries de pouvoir entre ces entités. Le marché serait exonéré des « enjeux du pouvoir lovés dans le don » (193). Moyennant quoi « la fragilisation du salariat et la montée du chômage » sont entérinées et la survie par « les petits boulots » avalisée comme adaptation positive, puisque désignée comme « désir de réinvestissement du marché » (221).

1 S. Teasdale, F. Lyon, R. Baldock, « Playing with numbers : a methodological critique of the social enterprise », in *Journal of Social Entrepreneurship*, vol. 4 n°2, 2013, p. 113-131.
 2 K. M. Humberg, *Poverty Reduction through Social Business. Lessons learnt from Grameen Joint Ventures in Bangladesh*, München, Oekom, 2011.

Si l'on se réfère à l'histoire rappelée plus haut, les habits neufs de la philanthropie comme les plus anciens, recouvrent une condamnation de l'action publique forcément synonyme de bureaucratie, de « corruption » et de « mauvaise gestion » (207) mais aussi négligente vis-à-vis de cet élan spontané du riche vers le pauvre que Frédéric Bastiat vantait déjà¹. Aujourd'hui comme hier, ainsi que les études sur la décolonialité² l'ont souligné, la bienveillance à l'égard des plus déshérités est indissociable d'un paternalisme ethnocentrique dont les signes affleurent : seules « certaines zones tribales » ignorent les bienfaits du marché pour les femmes et les histoires relatées pour attester de la continuité entre « l'organisation ultra-sophistiquée des marchés occidentaux et la démarche d'une vendeuse africaine de boutons en quête d'un microcrédit » (360) concluent à la nécessité d'« aider » les pauvres, en « leur imposant des conduites d'épargne » (199). D'ailleurs, « si associer les populations est une belle idée dans la plupart des cas elle n'est pas réaliste parce que les populations ont rarement les compétences ». « Nous » devons donc nous pencher sur leur sort, il « nous » incombe de redonner à ces exclus (235) « le sens et le désir d'entrer à nouveau dans la vie démocratique » par « un accès sans condition au marché » (367).

C'est par notre sollicitude qu'ils peuvent améliorer leur sort. Adapté au goût du jour et paré des atours du « business », c'est le plaidoyer pour un don sans réciprocité, enfermant dans la dépendance, qui resurgit. La question n'est pas de savoir si la *big philanthropy* et les méga-fondations³ sont sincères ou non, elle réside dans ce grignotage des espaces relevant de la sphère démocratique par les institutions de la ploutocratie. Contre cette privatisation des questions sociales dont les méthodologies se perfectionnent avec des notions comme celle de *social impact bond* qui vise à évaluer le retour sur investissement, il existe néanmoins de nombreuses analyses reconnaissant à l'inverse les limites de l'État-providence non pour le condamner mais pour le revisiter et refonder l'action publique sur une coopération entre actions citoyennes

1 F. Bastiat, *Œuvres complètes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1862-1864.

2 B. Destremau, C. Verschuur, « Féminismes décoloniaux, genre et développement », *Revue Tiers Monde*, n° 209, Paris, Armand Colin, janvier 2012.

3 J. Barkan, « Plutocrats at work : how big philanthropy undermines democracy », *Social Research* vol 80, n° 2, 2013, p. 635-652.

et pouvoirs publics¹. Ce sont ces deux acceptions de l'innovation sociale qui valent d'être mises en perspective².

CONCLUSION

À l'évidence, les propos généreux sur le marché comme bien public et l'approfondissement du concept de la sphère publique ne peuvent suffire. Un travail d'élaboration autrement plus ardu s'avère indispensable et il passe par un examen des tensions inhérentes à la sphère publique, partant des définitions qui en ont été données par Hannah Arendt et Jürgen Habermas, pour ensuite examiner les apports issus de leurs confrontations à l'historiographie³ comme de leurs interprétations contemporaines⁴. À défaut c'est bien une mythification du marché qui est entretenue à travers la référence à sa prétendue unicité, occultant l'ensemble des travaux de sociologie économique⁵ qui, depuis plusieurs décennies, ont restitué la diversité des marchés concrets construits tant par les réseaux sociaux sur lesquels ils se greffent⁶ que par les supports institutionnels sur lesquels ils s'appuient : dispositifs matériels, règles de droit, normes sociales, etc.⁷

« Décrypter les pratiques des populations pour en retrouver la complexité » (212) suppose ainsi de ne pas avaliser une lecture par le seul prisme du marché. « L'hybridation des modèles » ne réside pas dans la juxtaposition d'un « don pour les surcoûts qui relèvent de la solidarité » et d'un « fonctionnement marchand pour lutter contre les gestions laxistes » (231). La légende d'une gabegie de la part des organisations

1 Pour l'Amérique du Sud, cf. B. de Souza Santos, *op. cit.*, 2010.

2 C'est l'objet de J.-L. Klein, J.-L. Laville, F. Moulaert dans *L'innovation sociale*, Toulouse, Erès, 2014.

3 Voir à ce sujet l'ouvrage rédigé par C. Calhoun, *Habermas and the Public Sphere*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts and London, England, 1992.

4 Voir les textes réunis par E. Renault et Y. Sintomer, *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, 2003.

5 P. Steiner, F. Vatin, *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, 2009 ; M. Granovetter, *Sociologie économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

6 P. Steiner, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, 1999.

7 R. Le Velly, *Sociologie du marché*, Paris, La Découverte, 2012.

non gouvernementales et des institutions publiques qui s'opposerait à l'efficience des grandes entreprises privées est entretenue par la puissance financière de ces dernières et leur influence dans les médias, induisant la difficulté de mise en place d'études indépendantes mentionnées ci-dessus. L'hybridation est ailleurs, par exemple dans les combinaisons entre plusieurs principes économiques repérées dans l'économie sociale et solidaire sur plusieurs continents¹.

Comme au XIX^e siècle, la survalorisation du marché est indissociable d'un projet de moralisation des pauvres exigeant un regard biaisé sur leurs actions quotidiennes ce qu'illustrent clairement ici les chapitres d'Isabelle Guérin et Isabelle Hillenkamp. Certaines expériences porteuses d'autonomie collective sont ignorées, comme les banques communautaires de développement au Brésil parce qu'elles émanent de collectivités se donnant des formes d'auto-organisation « afin de gérer leurs propres ressources selon les principes de solidarité, confiance et aide mutuelle² ». D'autres expériences sont rabattues sur des activités marchandes, telle la *Self-Employed Women's Association* dans le nord de l'Inde qui, en sus de la prestation de services à ses membres, donne la priorité à l'activisme syndical et à la création de coopératives³.

Pour défendre la possibilité de sauver les pauvres en leur permettant d'accéder au marché, il est indispensable de déprécier leurs démarches collectives ou de les présenter comme de simples initiatives individuelles. Certes, le vocabulaire utilisé a changé, mais l'argumentation reste étonnamment constante durant les deux derniers siècles.

Comme indiqué en introduction, la question de l'articulation entre sphères économique et politique est décisive mais la promotion de l'accès au marché pour les pauvres ne saurait y répondre. Comme l'indique Polanyi la question est plus large et plus grave à la fois : « l'alternative est la suivante : l'extension du principe démocratique de la politique à

-
- 1 Voir par exemple les travaux de l'UNRISD et de l'inter-agence de l'ONU dédiée à l'économie sociale et solidaire. <http://www.unrisd.org/>
 - 2 G. de França Filho, A. Scalfoni Rigo, J. Torres Silva Junior, « Microcredit Policies in Brazil : An Analysis of Community Development Banks », in Hillenkamp I., Lapeyre F., Lemaître A. (eds.), *Securing Livelihoods – Informal Economy Practices and Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 122.
 - 3 N. Kabeer, « Emploi informel, initiatives syndicales et genre », in *Femmes, économie et développement*, 2011, p. 268-271.

l'économie ou l'abolition pure et simple de la sphère politique démocratique » (Polanyi, 2011, p. 393). Le choix du premier terme de l'alternative implique d'appréhender le caractère pluriel de l'économie réelle par la mise en évidence de l'existence d'une diversité d'entreprises d'initiatives et de principes économiques.

Jean-Louis LAVILLE
Chaire d'économie solidaire,
Conservatoire national des arts
et métiers, Paris